



ECOSYSTEME SOUS HAUTE SURVEILLANCE

A LA DÉCOUVERTE DU BOIS DE LAUZELLE

A VISITER LE 1^{ER} OCTOBRE



FORET WALLONNE organise une visite du Bois de Lauzelle à Louvain-la-Neuve, en collaboration avec la fédération Inter-Environnement Wallonie et à l'occasion du XX^e anniversaire de celle-ci. Cet événement qui aura lieu le samedi 1^{er} octobre et dont vous trouverez les détails pratiques en fin de cet article, a pour principal objectif de mieux faire connaître diverses méthodes de sylviculture dont la régénération naturelle. Propriété de l'Université Catholique de Louvain, le Bois de Lauzelle remplit des fonctions didactiques et de recherche. La visite sera guidée par Pierre André, professeur ordinaire à l'Unité des Eaux et Forêts de l'UCL et président de la Commission de gestion du Bois de Lauzelle. Il sera accompagné de Jean-Claude Mangeot, le garde-forestier qui veille depuis de nombreuses années déjà sur les 200 hectares de cette forêt quasi-urbaine.

Le Bois de Lauzelle a été acquis par l'Université Catholique de Louvain lors de son transfert en «Roman Pays» brabançon, en 1968. Jusqu'au XVIII^e siècle, les bois avaient été traités en régime de taillis-sous-futaie. D'importantes surfaces furent replantées vers les années 1880. Les peuplements feuillus datent de cette époque: hêtre, chêne indigène, chêne d'Amérique, frêne. Introduit aux environs de 1900 sur les sols pauvres et secs mais décevant par ses résultats, le bouleau a été fréquemment remplacé par le pin sylvestre. Une espèce exploitée tôt – vers 35-40 ans – car utilisée comme bois de mine.

La carte des peuplements établie en 1981 montre le déséquilibre entre les peuplements feuillus (70% de la superficie) dans leur majorité antérieurs à 1900, et les peuplements résineux (30%) installés pratiquement tous entre 1940 et 1950.

RECU DU VIEUX PEUPEMENT

– «Ce domaine n'est pas une forêt naturelle mais une forêt plantée», explique le professeur André. «Nous avons la volonté de casser la structure régulière dominante en remplaçant les peuplements purs par des peuplements diversifiés par grands groupes. Différentes formes de régénérations d'essences naturelles sont appliquées, en tenant compte des sols et des paysages. Cela est réalisé progressivement. Le Bois de Lauzelle est une forêt didactique où l'on peut apprécier le compromis entre l'introduction d'espèces nouvelles et le maintien des espèces indigènes.»

Le Bois de Lauzelle compte, par exemple, une vieille futaie feuillue où domine le hêtre avec, en accompagnement, le chêne, le frêne et l'érable. Cet ancien peuplement présente de nombreux signes de déclin comme des taches et des écoulements noirs sur des écorces fissurées ainsi que le développement de certains champignons. Les gestionnaires du bois expliqueront au cours de la visite les méthodes utilisées en vue de régénérer le peuplement. L'érable est, à cet endroit, souvent favorisé. C'est ainsi que des coupes enlèvent progressivement les hêtres dominant les semis très abondants. Des pieds d'érables ont déjà été sélectionnés, mis en lumière et élagués. Cette trouée de régénération naturelle est progressivement agrandie pour permettre la plantation d'espèce ne se régénérant pas encore naturellement au Bois de Lauzelle : le hêtre et le chêne. Le paysage ne devrait pas en souffrir car lorsque les derniers hêtres de la parcelle disparaîtront, les semis et plants actuels seront passés dans l'étage dominant. Comptons une cinquantaine d'années...

DES PLANTS DE RACE

De nombreuses espèces se sèment dans le Bois de Lauzelle lorsque les conditions écologiques sont favorables. C'est le cas, entre autres, pour le frêne, l'érable, le hêtre, le douglas et le sorbier. Les visiteurs découvriront une grande plantation d'érables sycomores provenant précisément de semis naturels issus du sous-bois. Prélevés avec une motte de terre, ces semis ont été utilisés directement pour créer le peuplement. L'autre méthode appliquée par les gestionnaires du bois consiste à utiliser ces semis naturels après un passage de deux ou plusieurs années en pépinière, ce qui favorise un enracinement plus équilibré. Cette technique donne des plants de race adaptés au milieu. Les pépinières du Bois de Lauzelle contiennent des frênes, des douglas, des sorbiers, des châtaigniers et des chênes provenant de semis naturels prélevés dans diverses parcelles du bois.

LE CHARME POUR CONTRER LA FOUGERE AIGLE

Souvent admiratifs devant de grandes étendues de fougères, les promeneurs apprendront néanmoins que celles-ci constituent pour le forestier une espèce à limiter. Le contraste entre les exigences écologiques des deux types de fougères présentes dans le Bois de Lauzelle y est particulièrement visible. La fougère mâle (feuilles groupées simples, peut atteindre 1 m de hauteur) se développe surtout dans des lieux humides et ombragés. Par contre, la fougère aigle (feuilles grandes et composées, peut atteindre 1 m 80 de hauteur ou plus) adopte les lieux secs et ensoleillés. On la rencontre dans nos régions sous des futaies claires de chênes, de pins ou dans les trouées. Son pouvoir de propagation est important: les tiges peuvent persister 35 à 100 ans et produire une pousse souterraine annuelle de plus de 18 cm. Elle capte beaucoup de lumière, forme des couverts très denses mettant en péril la valeur du sol, et envahit les jeunes plantations. En outre, le gibier ne s'en nourrit pas et les oiseaux l'utilisent très peu comme couvert. Cette liste d'inconvénients complétée encore par le risque d'incendie au cours des mois chauds, donne quelques bonnes raisons à l'exploitant forestier de limiter la propagation de la fougère aigle en plantant des charmes en sous-étage culturel. Le charme, comme le tsuga et le hêtre, fait partie des espèces d'ombres. Toutes les autres espèces forestières de Lauzelle sont héliophiles.

TIRER PARTI DE L'EAU

Comme tout patrimoine, le Bois de Lauzelle n'est pas uniquement composé d'arbres. C'est un écosystème multiple. Durant la visite du 1er octobre, le professeur Pierre André et le garde forestier analyseront avec les visiteurs la faune et la flore rencontrées dans les lieux humides, dont les abords du chemin de Viveroux. Le bois est en effet situé sur une vaste vallée alimentée par de nombreuses sources. Des barrages ont été conçus il y a quelques années en vue de faire remonter la nappe phréatique. Plusieurs étangs ainsi créés servent aujourd'hui à l'enseignement et à la recherche en pisciculture.

Ce sera l'occasion d'étudier les espèces convenant aux sols humides comme les aulnes glutineux et blancs, ainsi que l'avifaune et la végétation particulièrement variée de l'aulnaie. Une aulnaie régulièrement traitée par éclaircie à la

naissance du Blanc-Ry.

Avant cela, les guides se seront arrêtés dans une plantation de peupliers d'origine américaine. Le sol, à cet endroit, reçoit les eaux de ruissellement d'une zone sportive située en lisière du bois. Grand consommateur d'eau et de croissance rapide, le peuplier convient parfaitement à ce type de sol peu drainé.

IMBRICATION DES ESSENCES

Plus qu'un terrain offrant du travail à plusieurs laboratoires, le domaine forestier de Lauzelle présente un équilibre dans les essences. Aucune espèce ne s'y développe au détriment des autres. C'est ainsi qu'à côté des variétés abordées ci-dessus, les visiteurs pourront encore découvrir la gestion d'une parcelle de pins de Corse en mélange avec quelques pins Weymouth; des ormes champêtres et des ormes de montagne dont certains souffrent de la graphiose, maladie provoquée par un champignon introduit sous l'écorce par des scolytes (comme ailleurs, les scientifiques de Lauzelle sont confrontés aux insectes déprédateurs de la forêt); un peuplement de douglas établi sur sol sableux; la comparaison morphologique du chêne pédonculé et du chêne rouge d'Amérique; un peuplement de mélèzes qui, datant de 1950 et parfaitement exposé, atteint déjà une hauteur de 30 m à certains endroits; enfin, un bel exemple de taillis-sous-futaie principalement constitué de chênes pour la futaie, et de bouleaux verruqueux et de cerisiers tardifs pour le taillis. La différence de structure des arbres selon le mode de traitement y est très visible. Le novice y apprendra que la régénération de la futaie s'appuie sur la semence tandis que celle du taillis s'appuie sur les rejets de souches.

Des plantations équilibrées où alternent essences feuillues et résineuses ont un effet positif sur le milieu forestier et sur la faune grâce à la richesse de la flore herbacée. Le but des gestionnaires du bois est simple: conserver au domaine forestier toutes ses vocations en évitant le développement des peuplements sur de trop grandes surfaces. Ils appliquent pour cela un traitement sylvicole de type futaie jardinée par très grands groupes. Une sorte de «cueillette».

L'intérêt d'une telle visite – accessible tant au spécialiste qu'au non-initié – réside probablement dans le caractère expérimental de la gestion. Une gestion que peu de propriétaires privés oseraient entreprendre. Et pourtant! Loin de rejeter le long terme et le rendement, le professeur André estime que le plan d'aménagement approuvé par la Commission de gestion peut être appliqué à de nombreuses forêts privées. Enseignement, recherche et ouverture au public ne riment pas avec dépense inconsidérée. ■

◆ Pour en savoir plus:

LA FORET, SA FLORE, SA FAUNE, SA GESTION. UN EXEMPLE: LE BOIS DE LAUZELLE, par Pierre André, Philippe Lebrun, E. Gérard et Y. Leruth, Ed. Office International de Librairie, Bruxelles, 1985.

VISITE GUIDÉE LE 1^{ER} OCTOBRE

Samedi 1^{er} octobre à 9h00. Fin prévue à 12h00.

Rendez-vous: «Barrière du Bois du Notaire».

Sur la N4 (Wavre-Namur), prendre direction Lauzelle/Blocry (premier feu en venant de Wavre), puis 2^e route à gauche (en face du Centre sportif de LLN). Les parkings seront indiqués.

Renseignements et réservation souhaitée :
02/502.10.89 (répondeur)